

Discrimination.fr

Suivez l'Observatoire des inégalités sur les réseaux sociaux

14 mars 2023



Vous voulez être tenus au courant de nos activités et publications ? Vous pouvez recevoir chaque mois la liste des articles que nous publions en [vous abonnant à notre newsletter](#). Vous pouvez aussi nous suivre, commenter et relayer nos infos, sur plusieurs réseaux sociaux.

Notre chaîne YouTube ([@Observatoiredesinegalites](#), 3 360 abonnés), c'est « l'Observatoire des inégalités en vidéos ». Vous y retrouverez des explications pédagogiques dans une série intitulée « Les bases sur les inégalités ». Nous réalisons aussi de courtes vidéos qui présentent les données sur un sujet spécifique, ainsi que le résumé de nos rapports. On y trouve également la présentation de nos outils pédagogiques, ainsi que des vidéos réalisées par des jeunes dans le cadre de notre concours « Jeunesse pour l'égalité », des pépites !

Nous sommes présents sur Instagram ([@observatoire_inegalites](#), 2 172 abonnés) depuis 2019. Vous y retrouverez des visuels et des

vidéos courtes, la présentation d'outils à destination des plus jeunes. C'est aussi le réseau spécifique du Prix « Jeunesse pour l'égalité ».

En vous abonnant à notre compte Twitter ([@Obs_ineg](#), 24 900 abonnés), vous serez sûr de ne rater aucun article publié sur notre site, mais aussi d'avoir accès à des données chiffrées qui éclairent les débats d'actualité (dernier exemple en date : la réforme des retraites).

LinkedIn ([@observatoire-des-inegalites](#), 6 587 abonnés) s'affirme comme un réseau professionnel propice à l'échange de bonnes pratiques et d'informations thématiques. L'ambiance y est moins polémique que sur Twitter. Nous y signalons tous nos articles, nos formations et nos offres d'emploi.

Sur Facebook ([@inegalites.fr](#), 13 704 abonnés) vous retrouverez nos publications et nos actualités. Malheureusement, on y est vite noyés sous les publications diverses. Si vous utilisez ce réseau social pour vous informer, n'hésitez pas à réagir à nos publications afin que l'on réapparaisse dans votre fil d'actualités.

De façon générale, réagir (commenter, aimer, partager) à une publication sur les réseaux sociaux contribue à la visibilité de nos *posts* et à mieux nous faire connaître. Alors « liker » notre travail de temps en temps, c'est une façon de participer à votre échelle à la sensibilisation aux inégalités.

Tiktok et Mastodon : les deux nouveaux

Le plus récent de nos réseaux sociaux, c'est TikTok ([@observatoire_inegalites](#), 10 abonnés), qui est encore en phase de test. Nous voulons relever le défi d'y produire des vidéos très courtes sur des sujets complexes. La toute première explique ce qu'est le seuil de pauvreté en allant à l'essentiel. Elle a été vue par 900 personnes. Soyez parmi les premiers à vous abonner, si vous souhaitez soutenir nos débuts !

Depuis peu, nous avons aussi rejoint Mastodon ([@Obs_ineg@paille.fr](#), 4 abonnés), un réseau social libre et décentralisé dont nous espérons qu'il prendra de l'essor et parviendra à remplacer Twitter.

Illustration / © Observatoire des inégalités

• Emplacement :

[Accueil](#) > [Actualité de l'Observatoire](#) >

- Adresse de cet article : <https://www.discrimination.fr/Suivez-l-Observatoire-des-inegalites-sur-les-reseaux-sociaux>